Un projet participatif

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'attache à impliquer les habitants dans le cadre de ses projets majeurs, pour une vallée démocratique. C'est encore une fois le cas avec l'atlas de la biodiversité pour lequel elle s'appuie sur l'ensemble des habitants du territoire.

Des inventaires participatifs se dérouleront durant trois ans pour recenser les oiseaux et mammifères tels que les chauves-souris, les insectes et les plantes. En plus de cette contribution de la population, des scientifiques vont compléter les inventaires.

La priorité est donnée à la plaine agricole et viticole, qui fait l'identité du territoire. En effet, l'importante biodiversité présente dans la plaine est peu connue. Pourtant, de nombreuses espèces peuvent se révéler utiles à l'agriculture, notamment dans le cadre de la régulation des insectes ravageurs de la vigne ou de l'olivier.

Pour compléter les connaissances obtenues grâce aux sciences participatives, en particulier les connaissances sur la biodiversité de la plaine agricole, des experts ont été sollicités par la communauté de communes. Les inventaires ont démarré au mois d'avril 2022 et vont se poursuivre jusqu'en fin d'année En parallèle, une cinquième enquête est lancée. Elle concerne les plantes sauvages de nos rues.

Des inventaires centrés sur la plaine agricole

Les inventaires menés par les experts sont organisés en trois groupes :

1. Les infrastructures agro-écologiques, autrement dit les spots de biodiversité présents en milieu agricole et en particulier les haies. Il s'agira pour le service Espaces naturels de l'intercommunalité, de réaliser un état des lieux cartographique à partir de photographies aériennes pour pouvoir proposer des actions de restauration et de préservation de ces sites de biodiversité.

2. Les arthropodes auxiliaires de l'agriculture, nommons par exemple les coccinelles, les forficules ou les syrphes. Tous ces insectes appartiennent au grand groupe d'animaux appelés arthropodes, parce qu'ils possèdent des pattes articulées à l'état adulte, ainsi qu'un exosquelette (squelette externe) qui constitue une sorte de carapace. Certaines espèces d'arthropodes, comme les carabes et les araignées, s'avèrent utiles aux agriculteurs en régulant les ravageurs des cultures. Cela se traduira par des actions de prospection, de pose et relevage de pièges, par l'identification d'espèces, la rédaction et la cartographie des données recueillies ainsi que des propositions de mesures favorisant la diversité et l'abondance des espèces auxiliaires.

Les experts mobilisés :
Deux entomologistes (étudient les insectes) ont été missionnés pour réaliser cet inventaire : Cédric Alonso du bureau d'études Rosalia Expertise basé au Pouget, et Bastien Louboutin, indépendant.

3. Les chauves-souris qui, tout comme les arthropodes ciblés, sont de véritables auxiliaires agricoles en consommant le papillon du ver de la grappe. Pour les préserver, il s'agira de mieux connaitre la répartition géographique des colonies en inventoriant les gîtes présents dans les bâtis et cavités souterraines de la plaine viticole. Au programme, capture et radiopistage d'individus pour découvrir de nouveaux gîtes à protéger, déploiement de vingt stations d'enregistrement des ultrasons, ou encore campagnes de communication auprès des habitants qui sont invités à signaler à la communauté de communes (abc@cc-vallee-herault.fr) la présence de colonies chez eux. Les résultats de cet inventaire seront communiqués à la population, notamment aux agriculteurs, qui découvriront de nouveaux alliés pour leurs cultures.

Les experts mobilisés :

Olivier Belon, chiroptérologue professionnel, ainsi que deux membres de l'association GCLR (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon), Julien Penvern et Antonin Wilmart, chargés de mission chiroptères, réaliseront cet inventaire.

Les inventaires seront suivis d'une concertation publique invitant l'ensemble des acteurs à participer à une réflexion. Elle devra permettre, d'ici fin 2023, d'identifier les actions concrètes qui seront menées pour préserver la biodiversité à l'échelle intercommunale.

Les résultats des inventaires et des réflexions communes seront partagés avec la population à l'occasion du rendu de l'atlas, en 2023. Au terme de ce programme participatif, des outils concrets seront mis à disposition pour que ces nouvelles connaissances de la faune et de la flore du territoire soient utilisées par tous, afin que la biodiversité soit mieux intégrée dans les projets, individuels ou collectifs, privés ou publics, menés sur le territoire.

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS